

Commune d'Arthonnay

Compte rendu réunion du conseil municipal en date du 12 avril 2016

L'an deux mil seize, le douze avril à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme ROUSSEAU Josiane – Maire
Présents : Mmes ROUSSEAU Noémie, PRIGNOT Michèle, Mrs LEONARD Jean Claude, CHATELAIN Jean Pierre, LEJAY Jacky, BOSVIEUX Jean, VERITA Jean Luc
Absents excusés : Mrs CERVEAU Gilles.
Absente représentée par procuration : Mme LOMBARD Emilie à Mr BOSVIEUX Jean
Secrétaire de séance nommée : Melle ROUSSEAU Noémie

Mme le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de Mme LOMBARD Emilie.

Après avoir entendu le compte rendu du 15 mars, le conseil l'adopte à l'unanimité.

Délibération pour approbation du compte de gestion 2015 :

Le compte de gestion est établi par le trésorier et notre compte administratif doit être identique à ce compte de gestion, après en avoir délibéré le compte de gestion est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Délibération pour vote du compte administratif 2015 :

Mme le Maire donne lecture à son conseil municipal du compte administratif avec le détail des comptes, Mme le Maire sort de la séance, le doyen prend la présidence de la séance afin de délibérer sur le compte d'administratif, il est adopté à l'unanimité des membres présents.

Délibération pour l'affectation du résultat 2015 :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte à l'unanimité des membres présents l'affectation du résultat de 2015 comme suit :

Report en section d'investissement 30 953.88 €
En section de fonctionnement : 171 634.85 €

Délibération du vote des taxes :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents de ne pas modifier les taux.

Taux 2015	Taux 2016
Taxe habitation : 15.29 %	Taxe habitation : 15.29 %
Taxe foncière bâtie : 11.28 %	Taxe foncière bâtie : 11.28 %
Taxe foncière non bâtie : 29.98 %	Taxe foncière non bâtie : 29.98 %
CFE : 18.44 %	

Produit fiscal attendu : 58 003 €

Vote du budget 2016 :

Le budget de fonctionnement s'équilibre en dépenses et recettes à : 305 181.55 €

En section d'investissement à : 499 100 €

Les restes à réaliser en dépenses et en recettes sont repris dans ces montants de 2016

Les travaux suivants sont inscrits au BP 2016 :

- Travaux de l'église
- Columbarium
- Remise à neuf d'une partie des trottoirs

- Réserve incendie à Panfol
- Mise aux normes électriques de la mairie
- Aménagement devant le cimetière
- Travaux d'entretien de voirie annuelle

Délibération pour devis taille des thuyas de l'église :

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité des membres présents le devis pour l'élagage des thuyas pour un montant ttc de 728.70 €

Délibération pour nommer les délégués au SDDEA :

Le conseil municipal décide de nommer :

Mr LEONARD Jean Claude – titulaire

Mr LEJAY Jacky – suppléant

Délibération pour accepter le chèque relatif à la vente des arbres :

Le conseil municipal après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité des membres présents le chèque de 157.50 € pour la vente des arbres.

Séance levée à 21 heures 30

Le Maire